



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

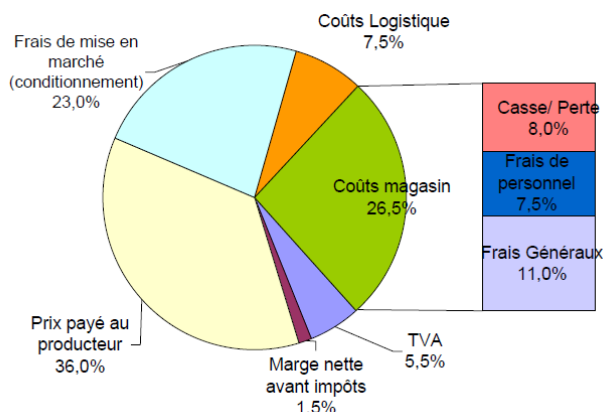
Paris, le 19 août 2010

**Fruits et légumes :
revenir à la réalité des chiffres !**

Le syndicat minoritaire Modéf organise, comme chaque année, une vente de fruits et légumes dans la région parisienne et met en accusation la grande distribution.

La Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution tient à rappeler certaines réalités :

1. Les prix et les marges des fruits et légumes sont régulièrement publiés, dans le cadre des travaux de l'Observatoire des prix et des marges.
2. Les prix des fruits et légumes dans les magasins sont très compétitifs. A titre d'exemple, actuellement : le prix moyen de la nectarine chair blanche cat. A est de 2,51 euros le kilo et de 2,10 euros pour la catégorie B et non de 4 euros le kilo comme l'affirme le Modéf ; pour la poire Guyot, le prix moyen au kilo est de 2,14 euros ; le prix de la prune varie entre 2,10 et 2,40 euros le kilo ; le melon jaune charentais 550-800g est quant à lui à 1,5 euros la pièce.
3. La décomposition moyenne des prix des fruits et légumes montre la réalité des coûts exposés entre la production et la distribution au stade du conditionnement, du transport, du stockage et du magasin :



4. Enfin, les enseignes de la distribution rappellent qu'elles se sont engagées cette année à modérer leurs marges pour les fruits et légumes en crise, afin d'accompagner les producteurs.

Contact : Fabienne Prouvost (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53 – prouvost@fecd.eu

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 800 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.



Les enseignes de la distribution vous donnent rendez-vous sur le site

www.nous-changeons-avec-vous.com